



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MORGANE

Samedi 7 novembre 2020 - à 14h30 – réunion zoom

Présents : Blandine Devouge, Claudine Ducol, Dominique Gontier, Fanny Grossmann, Pierre Grossmann, René Grossmann, Pierrette Usseglio

Pouvoirs donnés : Catherine Cavelier à René Grossmann, Catherine de Grissac à Blandine Devouge

Absents : Erwan Grossmann, Nadège Oger-Buchle

Invités : Patrice Jounot, Cécile Kismi – excusés : Hélène Caputo, Sylvain Hannebique (matériel non adapté à la conférence à distance).

Les circonstances sanitaires dues à la COVID n'ont pas permis d'organiser cette AG dans les modalités habituelles : le délai a été repoussé largement après les dates de clôture de l'exercice 2019 ; par ailleurs n'ayant pas l'autorisation de se déplacer ni de se regrouper à plus de six personnes la réunion a dû être organisée en distanciel via zoom.

I – Présentation du rapport moral et d'activités sur l'année 2019 :

Document présenté par Blandine Devouge, présidente de l'association. Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

II – Présentation du livret des activités de l'association Morgane

- Le livret présenté par Pierre Grossmann, Trésorier, montre une stabilisation des dons des particuliers et une croissance du nombre de donateurs. Les dons des particuliers représentent 55 % de la totalité des produits depuis le début du fonctionnement de l'association, ce dont nous pouvons être fiers (*document en annexe*).
- On constate une baisse des recettes de vente de vin en 2019, en totalité due à celle des ventes de Nantes. Les ventes à St Maur pour leur part se sont maintenues. Il est envisagé d'en prévoir une ou deux au printemps en Bretagne. A Brigneau et à Concarneau.
- Depuis l'origine, le montant total de toutes natures collecté par l'association Morgane atteint 630 000 €.

- Une faute de frappe signalée en réunion est corrigée dans le document. Pierre propose d'effectuer un graphe complémentaire reprenant l'historique des dons et donateurs hors ventes de vin.

III - Rapport financier sur l'année 2019 : présenté par Pierre Grossmann, trésorier

- Une coquille de recopie s'était glissée dans le document présenté. Rectification est apportée en séance
- Voté à l'unanimité des présents et représentés du document modifié.
- Les réserves à fin 2019 sont presque suffisantes pour terminer l'espace polyvalent et financer son équipement. Dans les premiers jours de 2019, étaient venus s'ajouter 5 000 € de subventions de la Ville de Nantes. En juin 2019, nous avons reçu l'accord pour 10 000 € du Conseil Départemental de Loire Atlantique. Reste à percevoir le solde (12 000 €) de la subvention du Conseil Régional des Pays de la Loire à la fin de la deuxième tranche de travaux. La demande doit en être faite d'ici la fin 2020.

IV – Formations 2019, 2020 et projets 2021

Formations 2019 et 2020 : voir le rapport moral et d'activités

Propositions formations 2021 :

L'ASEM a présenté ses priorités en matière de formations pour l'année prochaine :

- 1 L'éducation inclusive – Programme éducation 2030 et objectif de développement durable (ODD4) dont l'objectif est l'égalité des chances en matière d'éducation – *en pièce jointe voir extrait de document de l'UNESCO*
- 2 L'utilisation des langues nationales dans le système éducatif sénégalais : quelle aide pourrait apporter les formateurs FLE pour accompagner la mise en œuvre de cette volonté nationale ? *Une réflexion doit s'engager entre les formatrices FLE pour évaluer les possibilités d'accompagnement ; il est aussi possible de questionner les instituteurs bilingues en France*
- 3 Continuer les formations d'enseignants sénégalais sur les techniques Freinet telles que mises en œuvre en 2019 et 2020. *Patrice Jounot et Sylvain Hannebique sont favorables à la poursuite des formations précédentes sous réserve de précisions nécessaires de l'ASEM. Ils doivent contacter Papa Meïssa pour affiner les objectifs et la nature des formations. Ils constatent cependant que la méthode de lecture naturelle est réellement difficile à appliquer dans les classes où ils sont intervenus et qu'il faudra revoir leurs propositions en liaison avec l'ASEM.*

Lors d'un entretien téléphonique précédent avec Sylvain Hannebique celui-ci a notamment précisé que les membres les plus anciens de l'ASEM sont très compétents en tant que formateurs Freinet ; il constate cependant des difficultés dans le suivi et la mise en œuvre des techniques à l'issue des formations ; par ailleurs il serait souhaitable que les correspondances avec les écoles françaises qui ont été stoppées du fait de la pandémie puissent être relancées.

Les formateurs-trices ont exprimé leur souhait de poursuivre des actions d'encadrement des formations dans leurs domaines respectifs sous réserve des conditions sanitaires imposées en France et au Sénégal.

Le choix des dates de formation devra tenir compte :

- Des dates des vacances scolaires sénégalaises
- Des semaines de contrôles pendant lesquelles les enseignants et les enfants ne sont pas disponibles
- Des dates du Ramadan (fourchette du 13 avril au 12 mai 2021)
- Du salon Freinet à Nantes le 27 mars 2021

L'ASEM n'a pas exprimé de souhait en matière d'écriture journalistique et de poursuite du travail sur le bulletin de l'ASEM. Claudine Ducol est prête à intervenir si une demande est exprimée par nos partenaires et sous réserve d'une précision des objectifs. Les articles écrits en 2018 lors de la dernière formation n'ont pas encore été validés et le bulletin n'a donc pu être mis en page et édité. Claudine Ducol relancera Papa Meïssa pour connaître l'état d'avancement de ce dossier.

V - L'Espace polyvalent : Voir le rapport moral et d'activités

VI - Autres informations :

- Le point sur l'activité du centre Morgane n'a pas pu être traité et doit faire l'objet de demande d'informations à Papa Meïssa Hanne
- Les ventes de vin seront prévues à Nantes le 21 novembre 2020 et à Saint-Maur le 12 décembre 2020, bien entendu sous réserve des conditions liées à la crise sanitaire. La dégustation ne pourra pas avoir lieu.
- Papa Meïssa Hanne, directeur de l'école Célestin Freinet, a pris sa retraite en septembre dernier. Il est remplacé par un enseignant de Dagana qui ne pratique pas la pédagogie Freinet mais qui semble prêt à collaborer. Il connaît bien l'école pour y avoir inscrit ses enfants depuis plusieurs années. Nous lui enverrons un courrier de bienvenue en lui rappelant l'historique de nos relations, tant dans la construction que dans les formations d'enseignants qui se sont déroulées depuis de nombreuses années.
- La rentrée scolaire au Sénégal aura lieu le 12 novembre, décalée d'un mois en raison de la crise sanitaire. Il faut noter cependant que celle-ci est beaucoup moins virulente qu'en Europe ; ci-dessous un mail de Papa Meïssa Hanne reçu le 7 novembre 2020 :

« Ici les mesures qui sont annoncées par le ministère de l'Education sont bonnes mais pas faciles à respecter. J'étais invité au Conseil Départemental de Développement organisé par le préfet le 5 novembre mais on dirait que l'Etat renvoie la balle aux parents et autorités locales :

- Exemple : il faut 3 masques lavables par enfant, il faut alors des dizaines de milliers de masques pour le département de Dagana. Le MEN a livré environs 15 000 masques pour tout le département.
- D'autres exemples : Il faut nettoyer les toilettes au moins 2 fois par jour mais qui le fait avec quels moyens ?
- Il faut nettoyer les poubelles régulièrement, collecter les ordures avec respect des règles d'hygiène etc. Ce sont les parents qui vont certainement prendre en charge les masques de leurs enfants sachant que les enfants perdent souvent leurs affaires. Aussi rares sont les personnes qui portent maintenant le masque. Pour certains la covid 19 est du passé.

- C'était juste pour vous donner une idée de la situation Covid 19. Il appartiendra au Directeur, son équipe et les parents d'être entreprenants pour imaginer un dispositif qui pourra atténuer les dégâts. ».

VII – Composition du Bureau de l'association

Présidente	Blandine DEVOUGE
Secrétaire	Nadège OGER-BUCHLE
Trésorier	Pierre GROSSMANN

L'assemblée Générale est close à 17h00